

Handicap

Monique Durand – Fédération des Bouches du Rhône, section de Marseille

La loi de 2005 est une bonne loi sur le papier, mais en pratique les moyens financiers et humains ne suivent pas .

Il faudrait que la politique du handicap revienne au plan national, il est insupportable que dans le même territoire les personnes handicapées n'ont les mêmes droits suivant leurs lieux de résidences. Suivant les départements les écarts sont importants, tant au point de vue financier, qu'au plan humain.

A mon avis l'AAH, ne devrait plus faire partie des minimas sociaux, cette allocation doit être une compensation du handicap.

Lorsque qu'une personne handicapée travaille à mi temps du fait de son handicap, cette allocation doit être maintenue.

## FORMATIONS/

Dans les études des personnels soignants ( médecins, infirmières, paramédicaux) une formation du handicap devrait exister.

Cela permettrait un meilleur accueil des personnes dans le milieu médical, on pourrait même former du personnel d'accueil spécifique.

A Marseille, des associations travaillent avec la municipalité pour remédier à ce problème.

Au 21ème siècle, on pourrait commencer à travailler sur une société inclusive. Certaines personnes vivent des situations pénibles à causes de leurs handicaps notamment dans le domaine de l'accessibilité de villes, des transports, du logement ...

Ex :En matière d'accessibilité des lieux publics, cela pourrait servir à tout le monde (personnes âgées, personnes qui ont des accidents .....)

Nous pouvons dire que toutes ces personnes qui ne rentrent pas dans les normes de la société capitaliste, sont mises au bord du chemin. On peut dire, que c'est un manque de dignité envers celles ci

En affirmant cela je pense également, aux chômeurs de longue durée, aux migrants, à certaines personnes âgées.